



© Luigi Lacides

Les représentant-es des différents syndicats bordelais ont défilé en tête de cortège derrière une banderole commune.

RÉFORME DES RETRAITES

Au pied du mur

Les syndicats l'ont redoutée, combattue, fustigée, et pourtant, elle est là. La réforme des retraites pourrait être votée définitivement au Parlement ce jeudi 16 mars.

Un moment clé pour des organisations bordelaises grandes par les mobilisations et une occasion de questionner le mode de fonctionnement de notre démocratie.

Encore une marche avant le verdict. Ce jeudi 16 mars marque le jour probable du vote définitif de la réforme des retraites au Parlement. Hier encore, les syndicats ont confirmé leur rôle central en rassemblant près de 50 000 manifestant-es (chiffres de l'Intersyndicale) à Bordeaux, lors de la huitième journée de mobilisation. La CGT, la CFDT, Force Ouvrière et consorts, moteurs des convois girondins, semblent avoir retrouvé leur influence d'antan.

L'unité retrouvée

« L'unité intersyndicale a joué un rôle fondamental dans les mobilisations des derniers mois. Nous sommes clairement à un moment de bascule et nous espérons tous un retrait de la réforme » confie Stéphane Odé, secrétaire général de l'union départementale de la CGT. Cette unité retrouvée s'explique en grande partie par le refus frontal des syndicats du report de l'âge légal à la retraite à 64 ans. Il faut remonter à la loi Woerth de

2010 – et le passage à 62 ans – pour retrouver un tel front commun. « Habituellement, des désaccords internes remettent en cause la légitimité du mouvement », indique Tristan Haute, enseignant chercheur en sciences politiques à l'Université de Lille. Ce spécialiste des mouvements sociaux note d'ailleurs que « l'une des seules tentatives de récupération politique du mouvement conduit par l'intersyndicale par des organisations de jeunesse et La France insoumise – en janvier dernier – s'est soldée par un échec ». Ce regain de panache des syndicats est à replacer dans le contexte d'une baisse de 0,9 % du nombre de salarié-es syndiqué-es entre 2013 et 2019, selon un rapport du ministère du Travail paru en février dernier.

Une hausse des adhésions

Les chiffres sont clairs, les adhésions augmentent ces derniers mois : « Nous constatons une hausse de 10 % en Gironde » témoigne Christophe Maintenant, secrétaire général de la CFDT Gironde.

Même constat pour l'union locale de la CGT, qui aurait engrangé plus de 300 nouveaux-les adhérent-es, selon le syndicat. Du côté de Force Ouvrière, les mobilisations girondines ont permis de s'implanter dans de nouveaux secteurs. « Nous avons des demandes de la part d'entreprises pharmaceutiques, entre autres. C'est un signe fort parce qu'il est important pour nous de toucher des corps de métiers divers », indique Denis Tonnadre, secrétaire adjoint de l'union départementale FO.

Ces derniers mois, les syndicats ont adapté leur stratégie en prenant en compte leurs échecs passés. Le mouvement des Gilets Jaunes, créé en marge des syndicats, avait largement occulté leur force et leur présence au sein des mobilisations. « Ils ont tiré les leçons de ce mouvement », analyse Tristan Haute. Ils ont par exemple investi les ronds-points, à la manière des Gilets jaunes, et modifié leur calendrier avec des manifestations en semaine et le week-end. Autre stratégie

tirée du répertoire jaune : l'ancrage local. Sur cette réforme, les unions départementales ont eu un rôle clé. La manifestation bordelaise du 7 mars a réuni 100 000 personnes selon l'intersyndicale et des villes comme Libourne, Mont-de-Marsan, Pau ou Bayonne ont aussi battu des records de mobilisation, avec des cortèges allant de 2 000 à 23 000 personnes.

« On se battra jusqu'au retrait »

Quelle que soit la décision, les syndicats bordelais ne comptent pas en rester là. « On se battra jusqu'au retrait », affirmation de concert Stéphane Odé (CGT) et Denis Tonnadre (FO). Si l'unité est de mise pour ces deux organisations, le secrétaire général de la CFDT reste frileux : « Nous attendons de voir si la réforme est adoptée, il y a encore une chance de retrait. Ensuite, nous avisons. »

Même si les adhésions ont augmenté, il est encore trop tôt pour parler d'un retour en force du syndicalisme. « Quand une mobilisation concerne le monde du travail, les syndicats font preuve d'un rôle moteur qui n'est pas contesté », conclut Tristan Haute. Une chose est sûre, cette réforme a replacé les syndicats au centre des contestations sociales.

Sara JARDINIER @Sara_Jardinier
Luigy LACIDES @luigy_lacides

ET AUSSI

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE EN LUTTE

DÉSŒBÉISSANCE CIVILE À DARWIN ?

LE COURT-MÉTRAGE À L'HONNEUR

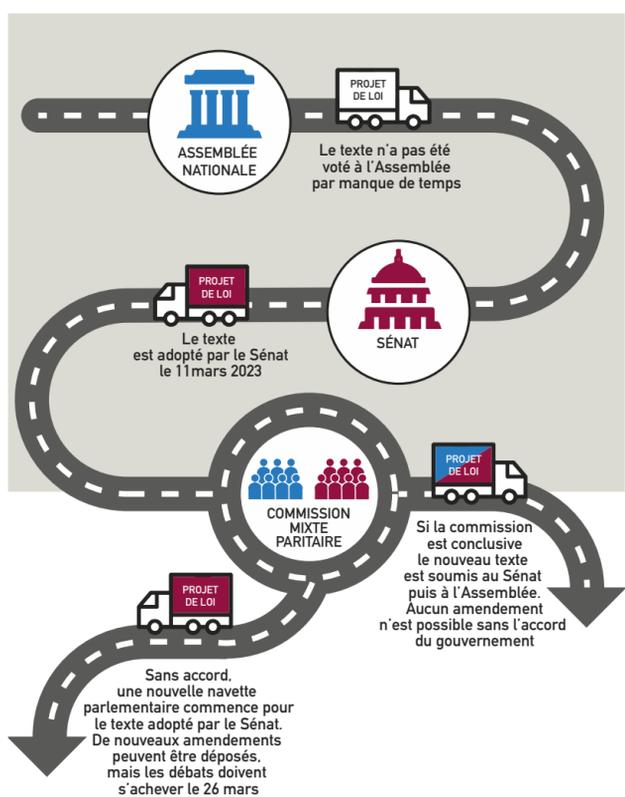
DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LES TOITS DES ÉCOLES BORDELAISES

EDITO

Tous les voyants sont au rouge : 70 % des Français opposés à la réforme, des syndicats unis sur un front de lutte commun et des millions de manifestant-es et grévistes criant leur désaccord dans les rues. Pourtant, pour le fidèle macroniste Gabriel Attal, Olivier Dussopt « mène courageusement la bataille sur cette réforme ». Mais peut-on vraiment parler de courage lorsque l'on ignore la voix du peuple ? 44.3, 47.1, 45.2... En plus de l'utilisation d'une loi de finances, qui restreint les délais de la procédure législative, le gouvernement s'est faulfilé dans tous les interstices de la Constitution pour essayer d'étouffer le contre-pouvoir parlementaire. Il a obligé le sénateur-ices à voter l'ensemble du projet de loi sans possibilité d'amendement. Il a raccourci le temps de débat à l'Assemblée et a réduit le nombre d'allers-retours de la « navette », censée garantir les débats et mener au consensus entre les chambres. En somme, le gouvernement a violenté une démocratie déjà bien à la peine. Alors, si les député-es votent majoritairement contre la réforme, le scénario sera sûrement celui du 49.3. Les Français se mueront en mendiant-es de la motion de censure, dernier garde-fou de la possible dérive exécutive. Le gouvernement ferait mieux de tendre l'oreille et d'ouvrir les yeux car à Bordeaux comme ailleurs, les citoyen-nes ne se laissent pas faire. Certain-es, même, explorent d'autres modes d'action politique.

Zoé MOREAU @MoreauZo2

COMMISSION MIXTE PARITAIRE : KÉZAKO ?



Parmi les quatorze parlementaires qui composent la Commission mixte paritaire (CMP) sur la réforme des retraites, dix sont favorables au projet de loi et quatre y sont opposés. Malgré l'accord conclu hier, le gouvernement ne doit pas crier victoire trop vite.

À 15h aujourd'hui, l'Assemblée nationale se prononcera sur le texte produit par la CMP. Depuis plusieurs jours, majorité et groupes d'opposition recensent les membres de leur camp et tentent de convaincre les indécis-es.

Démocratie participative

Et si c'était la solution ?

Les dispositifs de démocratie participative, pratiqués au niveau local, permettent une meilleure prise en compte des volontés populaires. Alors que la réforme des retraites est sujette à un réel déficit démocratique, une plus grande représentation citoyenne dans les institutions est un remède possible.

Si la réforme des retraites a mis en avant les faiblesses de la démocratie représentative, des alternatives existent. Parmi elles : la démocratie participative, aujourd'hui plus développée à l'échelle locale que nationale. À Bordeaux, la mécanique est bien ancrée : huit conseils de quartiers ont été mis en place en 1995, bien avant leur obligation légale en 2002. Ils réunissent des habitant-es volontaires pour participer à la vie politique locale et la ville a même créé une plateforme en ligne pour pousser les habitant-es à s'investir.

Des dispositifs existants mais peu utilisés

Pour Sandrine Rui, maîtresse de conférences à l'Université de Bordeaux, « ces dispositifs permettent de combler un déficit démocratique. Ils permettent aux citoyen-nes de devenir

des acteur-ices de la décision publique ». Selon elle, il existe toute une artillerie d'outils plus ou moins utilisés.

Ces outils ne sont pas l'apanage de l'échelle locale. La chercheuse rappelle que des infrastructures nationales ont été créées dans cet esprit. Entre autres, la Commission nationale du débat public, qui doit veiller au respect de la participation du public ou le Conseil économique, social et environnemental, troisième chambre parlementaire qui compte des membres issus de la société civile. Mais ces instances sont méconnues et, pour cause, elles sont très peu mobilisées par les pouvoirs publics.

Si ces dispositifs sont moins investis que les initiatives locales, c'est « une question de volonté politique », selon Camille Bedock, chargée de recherche au CNRS. L'exemple le plus parlant est celui de la Convention ci-

toyenne pour le climat, qui a laissé un goût amer à ses participant-es. La chercheuse dénonce un « effet d'affichage » et rappelle que les parlementaires avaient montré, à l'époque, leur hostilité à cette forme de participation citoyenne.

Le spectre du 49.3

Alors que la réforme des retraites fait son retour aujourd'hui au Parlement, la menace du 49.3, qui permet de passer outre l'avis des député-es en cas de rejet du texte, plane de plus en plus. Pourtant, 70 % des Français sont toujours opposés au projet de gouvernement. Mais cela ne semble pas être un frein au vote de la loi, que l'exécutif veut effective dès septembre prochain.

Sofiane ORUS-BOUDJEMA @OrusSofiane

Les étudiant-es en architecture en quête de moyens et de sens

Mobilisé-es depuis jeudi dernier contre le manque de moyens et de personnel, les étudiant-es de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux souhaitent faire valoir leur utilité sociale face aux enjeux climatiques.

Dans les ateliers de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux, les étudiant-es ont délaissé leurs croquis pour des plans de mobilisation. Depuis jeudi dernier, elles et ils ont rejoint le mouvement national « ENSA en lutte ». Les futur-es architectes protestent contre le manque de moyens et de personnels qui met en péril la qualité de leurs enseignements. Et leur formation est d'autant plus importante que, à l'heure du réchauffement climatique, ce seront elles et eux, les constructeur-rices de demain.

Verdir les enseignements

Parmi les revendications locales discutées lors d'une table ronde de la semaine de lutte, les étudiant-es de l'ENSAP ont émis le souhait d'intégrer la question environnementale dans tous leurs enseignements. Accoudé au bar du BDE de l'école, Niels, en deuxième année de paysagisme, dénonce : « On parle assez peu de développement durable et d'écologie à l'école ». Pilar, qui souhaite redonner vie à des bâtiments en leur greffant une nouvelle entité, abonde : « À l'avenir, il va falloir faire à 90 % avec des bâtiments existants. Mais on ne nous apprend qu'à travailler sur des nouveaux bâtiments. »

De l'aveu des étudiant-es rencontrés, le traitement des thématiques environnementales dépend encore trop des sensibilités des enseignant-es. Mais pour Éli, l'un d'entre elleux, l'évolution des mentalités est perceptible : « Avant, les projets d'architecture étaient davantage appréhendés selon des

critères esthétiques. Aujourd'hui cela se fait aussi selon des critères écologiques. »

Construction vs réhabilitation

Le secteur du bâtiment est un important émetteur de gaz à effet de serre. Il représente 38 % des émissions mondiales de CO₂ et près de 25 % des émissions en France, d'après les chiffres de l'ONU et du ministère de la Transition écologique. Pour Pilar, « si nous sommes mal formé-es, on ne pourra pas lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Notre rôle est aussi de trouver des solutions pour que les bâtiments aient moins d'impact environnemental. »

Face au réchauffement climatique, la question de la réhabilitation des bâtiments et du réemploi des matériaux

devient centrale. « Détruire pour reconstruire, c'est une catastrophe environnementale », explique Mélissa, en master d'architecture. Pour rester fidèle à ses idéaux écologiques, elle souhaite se tourner vers l'urbanisme transitoire, une pratique qui consiste à réaménager des bâtiments inoccupés. Mais encore faut-il être formé-e à ces pratiques éco-responsables, ce qui demande des moyens adéquats. Née avec les problématiques environnementales, la nouvelle génération d'architectes et de paysagistes entend faire valoir ses compétences face au réchauffement climatique. À charge pour l'État et les écoles de mieux les prendre en compte et les accompagner sur ce chemin.

Adam LEBERT @adam_lebert



Pilar et Mélissa ont voté, jeudi dernier, pour la banalisation des cours à l'ENSAP Bordeaux.

La caravane de « Bassines non merci » passe à Darwin

Le collectif « Bassines non merci » est invité ce soir à l'espace Darwin écosystème pour la première session de Engage ton jeudi. À dix jours de la mobilisation dans les Deux-Sèvres, cette intervention incarne l'investissement des activistes pour massifier leur mouvement.

Après le succès des mobilisations à Sainte-Soline en octobre dernier, le collectif « Bassines non merci » a prévu de nouvelles actions les 25 et 26 mars prochains. Ce mouvement citoyen dénonce l'accapement de l'eau à des fins productivistes sur fond de lobbying, pour l'irrigation agricole en Deux-Sèvres, dans la Vienne et en Charente-Maritime.

À l'approche de cette manifestation, les activistes se rendent dans différentes villes de Nouvelle-Aquitaine pour sensibiliser à la lutte contre les méga-bassines. On parle de « caravane », forme de nomadisme militant pour soutenir des luttes. Prochain arrêt : Bordeaux, dans les murs de Darwin, « lieu alternatif » en pointe sur les questions d'écologie, qui inaugure ce jeudi à 18 h 30, son nouveau format hebdomadaire Engage ton jeudi. Objectif : proposer des espaces de discussion sur les questions environnementales.

Investir de nouveaux lieux pour visibiliser la lutte

Adeline Grippon, porte-parole du collectif et intervenante à l'occasion de ce rendez-vous, explique que c'est leur cinquième et avant-dernière soirée avant la grande mobilisation internationale. Elle voit en ces interventions un moyen de sensibiliser à la cause : « C'est essentiel pour nous d'avoir accès à des lieux où l'on peut expliquer ce qui se passe réellement sur place. On a tenté de criminaliser le

mouvement en nous qualifiant "d'écoterroristes", donc on fait en sorte de communiquer sur nos véritables modes d'action ».

Le déplacement de la caravane est aussi un moyen d'accéder à un important réservoir de militant-es. Considérée comme tournée vers l'écologie, la ville de Bordeaux constitue, à ce stade de la mobilisation, une étape inévitable.

Un nouveau créneau pour Darwin ?

S'agissant de Darwin, le collectif admet néanmoins quelques réserves sur l'impact de leur intervention : « C'est vrai qu'on a mis du temps avant de répondre présent car on a conscience que c'est un lieu assez critiqué », témoigne Julien Le Guet, principal visage du mouvement. « On est ravis d'avoir accès à des lieux d'accueil comme Darwin, où il y a une vraie sensibilité à l'écologie. Mais on sait bien qu'on ne va pas récolter énormément de monde pour de telles mobilisations », nuance néanmoins Adeline Grippon.

À l'heure où une mobilisation historique se prépare et face à l'obstination de l'État, les activistes, à l'instar d'Adeline et Julien, veulent diversifier leurs pratiques et leurs publics. Adeline y voit un temps d'échange précieux pour envisager des modes d'action plus conflictuels dans les luttes pour l'environnement.

Emma GUILLAUME @EmmaGpro

« Le court-métrage est un tremplin qu'il faut préserver »

Ces 16 et 17 mars, le Festival européen du court-métrage de Bordeaux (FECMB) a lieu à l'UGC Ciné-Cité. Mettant en avant le format court, souvent méconnu du grand public, il visibilise les œuvres de jeunes réalisateur-rices.



Lucas Bacle, réalisateur d'Auxiliaire (2022).

Dans son premier court-métrage, *Auxiliaire*, Lucas Bacle aborde les thématiques du handicap et de l'amitié à travers l'histoire de Marc, auxiliaire de vie, et de Quentin, son ami en situation de handicap moteur dont il s'occupe depuis des années. En seulement 24 minutes, le réalisateur réussit un récit à la fois touchant et drôle du quotidien d'une profession peu reconnue.

Auxiliaire, réalisé par Lucas Bacle, coécrit par Lucas Bacle et Laurent Target. Durée 24 minutes. Coproduction Saint Gingembre et Tong & Curiosités.

Auxiliaire est votre premier film. Pourquoi avoir commencé par le format court ?

Je savais que je voulais faire un court-métrage, donc j'ai pensé mon film en fonction. Au cinéma, on passe souvent par le « court » pour se faire connaître. Il faut d'abord montrer tes compétences et ensuite seulement, les sociétés de production peuvent te faire confiance pour t'accompagner sur du « long ». Je voulais montrer que j'en étais capable. Après, j'ai creusé en moi une histoire très personnelle qui s'alliait avec ce format.

Présenter votre film au FECMB serait donc plus un moyen qu'une fin en soi pour vous ?

Le court-métrage en tant que tel est une fin en soi. C'est un format qui demande quasiment le même travail qu'un long-métrage, avec des personnages, une intrigue, une ambiance... Mais le fait est que les sociétés de production font majoritairement du « long ». Seules les plus petites d'entre elles s'investissent sur du « court »

pour ensuite pouvoir accompagner les cinéastes sur du plus long format.

Pour pallier ce manque de considération, le court-métrage devrait-il gagner en visibilité ?

Oui, clairement. Et c'est le rôle des festivals de « courts » : montrer des œuvres de jeunes réalisateur-rices motivés. Le court-métrage est un tremplin qu'il faut préserver. Le problème, c'est qu'il est moins mis en avant car pas assez rentable, et peu de gens vont travailler d'arrache-pied pour le diffuser. Il y avait une belle époque où les court-métrages remplaçaient les publicités dans les salles. Mais elles sont devenues indispensables à la survie des cinémas, déjà menacés par l'émergence des plateformes de streaming. S'il y avait une belle action à faire, ce serait celle de réinstaurer le court-métrage en première partie au cinéma.

Manon MORISSE @manon_morisse

AGENDA CULTUREL

Auxiliaire à l'UGC Ciné-Cité

Le court est à l'honneur à Bordeaux. Le Festival Européen du Court-Métrage de Bordeaux (FECMB) pose ses valises ces jeudi et vendredi à l'UGC Ciné-Cité. Vous pouvez notamment en profiter pour voir *Auxiliaire*, le court-métrage de Lucas Bacle qui a répondu aux questions d'*Imprimatur*.

UGC Ciné-Cité, 13-15 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux. Tarif pour une soirée : 13 euros / 11 euros tarif réduit. 08 26 88 07 00

Stomy Buggy à Bègles I

Le rappeur légendaire du Ministère A.M.E.R. Stomy Buggy est en show-case dans la boîte de nuit Le Secteur, samedi 18 mars. L'occasion pour les fans de hip-hop de se replonger dans *Sacrifices de poulet*, *Plus vite que les balles*, *Tel une bombe* et les autres classiques du groupe. Ouverture des portes à 23h30.

Samedi 18/03, Le Secteur, 59 Rue des Terres Neuves, à Bordeaux. Prix normal : 22 euros / Prévente : 18 euros

Balade féministe on vélo

Avec les beaux jours qui reviennent, la sortie vélo du dimanche s'invite à nouveau dans nos esprits. La ville de Bordeaux organise ce dimanche une cyclo-visite en centre-ville sous le signe des femmes et de leur place dans l'histoire locale et l'espace public.

Dimanche 19/03, rendez-vous au Monument aux Girondins, à 13 h, place des Quinconces, 33000 Bordeaux. Gratuit. Renseignements : 05 24 57 65 20

Du nouveau sous le soleil

Mercredi 8 mars, le conseil municipal de Bordeaux a voté la mise à disposition des toitures de quatre écoles du centre-ville pour y installer des panneaux solaires. Avec ce projet, la mairie entame sa transition vers le photovoltaïque.



Des panneaux solaires sur le toit de l'école Marcel Sembat à Bègles.

Quatre écoles bordelaises devraient prochainement voir fleurir des panneaux solaires sur leur toit. « Le projet a été voté à l'unanimité, ce qui très rare à Bordeaux ! » L'enthousiasme de Laurent Guillemain, adjoint à l'eau et énergie à la mairie de Bordeaux, ne trompe pas : l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments municipaux votée en conseil municipal le 8 mars dernier est un projet qui rassemble.

Une initiative citoyenne

Solévent, la société qui a remporté l'appel à projet de la mairie, a été créée en 2018 par des citoyen-nes soucieux-ses de faire avancer la transition énergétique en Gironde en développant le photovoltaïque. Elle fonctionne comme une coopérative, avec les investissements de citoyen-nes actionnaires faisant tous partie de la gouvernance. Concrètement, la mairie loue ses toitures d'école à Solévent qui y installe des panneaux solaires. L'électricité produite est revendue à des fournisseurs comme Enercoop ou Enedis qui la distribuent sur le réseau commun. « Il n'y a pas de recherche de profit, tout

revenu excédentaire sert à financer de nouveaux projets », rassure Pierre Fauvet, chargé du projet Solévent.

La coopérative a déjà équipé plusieurs écoles girondines et devrait donc installer des panneaux solaires sur les toits de quatre écoles bordelaises : Nuyens, Benauges, Franc-Sanson et Stehelin. La pose est prévue pour le courant 2024, le temps que les études de faisabilité soient réalisées.

La voie du solaire

Ce projet est à l'image de l'ambition de la municipalité pour le développement du photovoltaïque. « À Bordeaux, on n'a ni uranium, ni vent, ni bois, ni gaz, ni charbon. Si on veut créer une autonomie énergétique, l'exploitation du solaire est la seule solution », affirme Laurent Guillemain. Cela passe par la multiplication des appels à projet, comme pour Solévent et par l'installation de panneaux par ses soins. Ainsi, l'élu bordelais prévoit l'installation de 60 000 m² de panneaux solaires, dont 16 000 sur le toit de la Base sous-marine, d'ici la fin de son mandat en 2026.

Zeina KOVACS @ZeinaKovacs